

## 1. Les réseaux de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean possède des infrastructures de transport qui supportent les déplacements des personnes et des marchandises à l'intérieur et vers l'extérieur de la région, par des liaisons routières, ferroviaires, maritimes et aériennes ([carte 1](#) - *Principales infrastructures de transport*).

Le réseau le plus développé et le plus utilisé est le réseau routier. Le réseau routier supérieur relie le Saguenay–Lac-Saint-Jean à toutes les régions voisines : les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de Québec et de la Mauricie. À l'intérieur de la région, ce réseau entoure le lac Saint-Jean et borde la rivière Saguenay. Toutes les municipalités de la région sont reliées au réseau supérieur, qui est sous la responsabilité du ministère des Transports et qui s'étend sur 1462 kilomètres. Selon leur vocation et leurs caractéristiques, ces routes sont classées autoroutes, routes nationales, régionales ou collectrices.

À ces routes du réseau supérieur, s'ajoutent celles qui sont sous la responsabilité des municipalités, soit les routes du réseau local, d'une longueur de 1883 kilomètres, et les rues, qui représentent environ 1495 kilomètres.

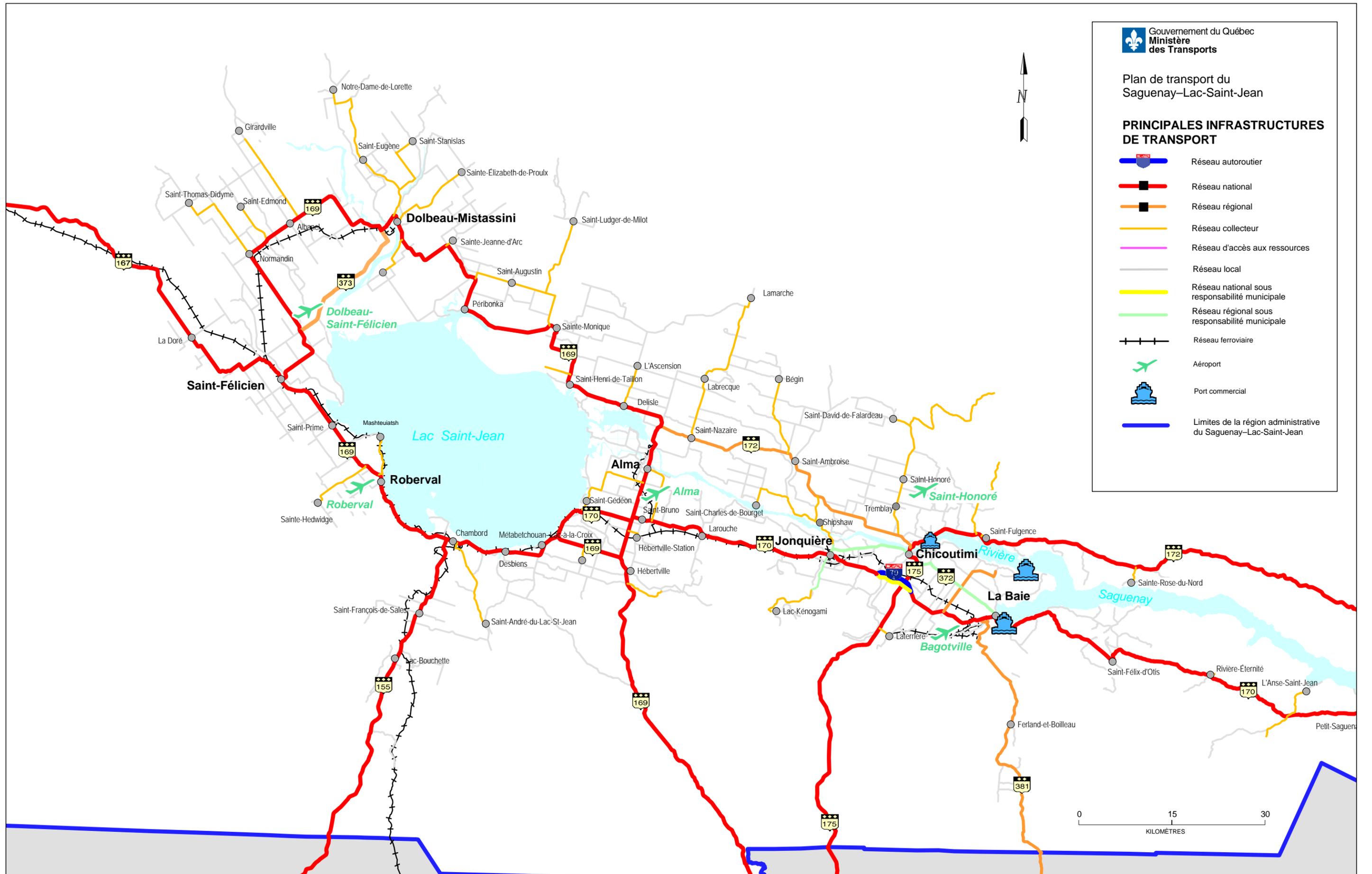
Les chemins forestiers quant à eux sillonnent tout le reste de la région, jusqu'aux frontières des régions voisines. Ils sont d'une longueur de 2290 kilomètres et relèvent de la compétence du ministère des Ressources naturelles.

Le réseau ferroviaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est relié à l'ensemble du réseau nord-américain via la Mauricie. À l'intérieur de la région, il s'étend du Nord-du-Québec jusqu'à La Baie, et de Chambord à la Mauricie. Laterrière, Alma et Dolbeau-Mistassini y sont reliées par des tronçons.

La région compte deux ports en eau profonde situés à La Baie : le Port de Baie des Ha! Ha!, avec les Installations portuaires de Port-Alfred, et Port Saguenay, un port fédéral public. On y trouve un terminal de produits pétroliers, le terminal Albert-Maltais, sur la rivière Saguenay à Chicoutimi, qui est inexploité depuis 1992.

Le réseau aéroportuaire public de la région est constitué de cinq aéroports. Selon la politique aéroportuaire du Québec, l'aéroport de Bagotville fait partie du réseau supérieur, alors que les aéroports d'Alma, de Dolbeau-Mistassini–Saint-Félicien, de Roberval et de Chicoutimi–Saint-Honoré font partie du réseau local. La région compte également plusieurs hydroaérodromes et l'accès est public à quatre d'entre eux.

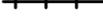
En somme, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est pourvue de systèmes et d'infrastructures pour tous les modes de transport, soit le routier, le ferroviaire, le maritime et l'aérien.



**Gouvernement du Québec  
Ministère  
des Transports**

**Plan de transport du  
Saguenay–Lac-Saint-Jean**

**PRINCIPALES INFRASTRUCTURES  
DE TRANSPORT**

-  Réseau autoroutier
-  Réseau national
-  Réseau régional
-  Réseau collecteur
-  Réseau d'accès aux ressources
-  Réseau local
-  Réseau national sous responsabilité municipale
-  Réseau régional sous responsabilité municipale
-  Réseau ferroviaire
-  Aéroport
-  Port commercial
-  Limites de la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean